

# RAPPORT DE LA COMMISSION SÉCURITÉ SANTÉ

MICHEL CHAMBONNET

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP 07  
ST PERAY

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018



[www.codep07.com](http://www.codep07.com)

[cyclo@codep07.com](mailto:cyclo@codep07.com)



# SOMMAIRE

1. Les actions du Comite en liaison avec la Fédération  
et le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(CoReg)
2. Les actions du Comité avec le Conseil  
départemental
3. L'accidentologie
4. Actions santé
5. Conclusions

# I - ACTIONS DU COMITÉ EN LIAISON AVEC LA FÉDÉRATION ET LE COMITÉ RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

---

- **Une réunion de la commission sécurité CoReg à Bourgoin le 25 avril 2018 (Paul Rey délégué sécurité CoReg):**
  - Présentation de diaporama à l'attention délégués sécurité et du diaporama échauffements décontraction étirements.
  - Charte VAE
  - Echanges:
    - accidentologie et comportements, organisation de conférences santé, de formations (maîtrise individuelle, PSC I, retour sur les nouvelles licences)

## 2 - LES ACTIONS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

- Participation au groupe de réflexion « réseau vélo »
  - initié par la direction des routes et mobilités et l'ADT (Jacques et Albert le 1<sup>er</sup> mars).
  - Nous sommes invités comme membres des comités techniques
  - Réunion le 7 novembre dernier à Veyras (Jacques, Alain-Philippe et Michel)
    - Information sur la fréquentation de la Viarhônga
    - Prévion de révision du schéma vélo en intégrant les projets des communautés de communes, notamment les voies vertes



## 2 - LES ACTIONS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

- Mise à jour sur le site du CODEP des informations sur les chantiers qui impactent la circulation.
- A disposition de tous, pensez à les consulter



# 2 - LES ACTIONS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE

- Fiche « relevé des imperfections » sur le domaine routier.
- Pensez à l'utiliser



## FICHE D'ANALYSE DES ANOMALIES D'INFRASTRUCTURE ET DES RISQUES ROUTIERS

EMETTEUR	DESTINATAIRE	DESTINATAIRE FINAL
Club : ..... Nom : ..... Prénom : ..... Fonction : ..... Adresse : ..... ..... Code Postal : ..... Ville : ..... Tél : ..... Email : ..... Date de transmission : .....	CO.DEP. 07  Comité départemental de Cyclotourisme de l'Ardèche A l'attention du Délégué Sécurité  Email: <a href="mailto:cyclo@codep07.com">cyclo@codep07.com</a>	Gestionnaire de la voie  (Etat, Conseil général, commune, intercommunalité, etc.)

Localisation précise de l'anomalie	
Agglomération	Hors agglomération
N° de route ou nom de rue :	N° de route ou piste/voie verte :
Point de repère (borne kilométrique ou n° de rue):	
<b>Description de l'anomalie ou du risque et proposition</b> (photo ou dessin conseillé, en pièce jointe): (défaut de revêtement, obstacle, défaut de signalisation, manque de visibilité, rétrécissement, défaut d'entretien, etc.)	

# 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

**Accidents 2018: (déclarés): 26**

**rappel: en 2016 : 28**

**en 2017 : 17**

**Les clubs concernés:**

**CC St Péray: 9**

CT Aubenas-Vals: 6

CT Grangeois: 2

CT Annonay: 2

CT Le Teil: 2

CR Privas: 2

CT Labégude: 2

RL Muzolaise: 1

# 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

## Accidents 2018: (déclarés): 26

22 en route et 3 en VTT (1 déclaration de vol)

6 hospitalisations

24 chutes individuelles

7 tiers impliqués (2 cyclistes, 4 VL, 1 chien)

## Causes:

4 inattention,

1 défaut de maîtrise,

10 infrastructure,

7 défaut de maîtrise du tiers

1 malaise

1 conditions météo

1 mécanique



# 3 - L'ACCIDENTOLOGIE

- Faire les déclarations en ligne permet d'établir ces statistiques sur les circonstances et les causes,
- Les statistiques sont utiles pour faire porter les actions de la FFCT et des CODEP dans les domaines les plus sensibles
- **D'où l'importance des déclarations, même si les dommages nous paraissent faibles.**

## 4 – ACTION SANTÉ

- **Il est recommandé à chacun des licenciés :**
  - D'avoir un suivi médical santé régulier: utilité du certificat de non contre indication de votre médecin)
  - Visite chez un cardiologue, et test à l'effort conseillé tous les 5 ans
- **Il est aussi fortement conseillé de former des licenciés au PSCI dans chaque club.**
  - Participation financière du CODEP .
  - En 2018, comme chaque année, plusieurs clubs en ont bénéficié.

# 5 – CONCLUSION

- Nous avons diffusé un certain nombre d'informations au cours de cet après-midi sur notre sécurité.
- L'ensemble des documents présentés sera diffusée auprès des clubs. A chacun de vous, délégués sécurité et présidents, de les relayer auprès de vos licenciés. Au besoin, nous sommes à votre disposition pour la présentation.
- Nous vous conseillons enfin d'insister auprès de vos licenciés pour l'établissement du certificat médical de non contre indication, si possible chaque année, et de faire un test à l'effort tous les 5 ans.

# 5 – CONCLUSION

---

- Nous rappelons aussi de faire en sorte que les comportements en groupe soient toujours conformes au du code de la route et dans le respect des autres usagers.
- Le comité reste à votre écoute et en attente de toutes vos propositions,
- **Mais notre sécurité dépend en premier lieu de NOUS**

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CODEP 07

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

[www.codep07.com](http://www.codep07.com)

[cyclo@codep07.com](mailto:cyclo@codep07.com)

